



MAURIENNE GENEALOGIE INFOS

Membre du CEGRA — Affiliée à la
Fédération Française de Généalogie

cotisation annuelle 20 €
Abonnement CEGRA 15 €

<http://perso.club-internet.fr/maurienne.genealogie>

10 rue du Bourneau 73300 VILLARGONDRAN FAX/☎ 04 79 59 80 83 e-mail duc-joseph@wanadoo.fr

Mars 2003

n° 64

NOS REUNIONS

Lundi 3 mars 2003

SOIREE « DIAPOS »

Par Georges ROUX

La séance est ouverte par notre président Jo DUC en présence d'une bonne quarantaine de personnes dont deux ou trois jeunes. Le président remercie la nombreuse assistance et donne rapidement la parole à Monsieur ROUX qui nous présente la soirée diapositive qu'il a préparée à l'attention de l'auditoire présent.

Monsieur ROUX tient à remercier quelques personnes qui ont bien voulu lui donner ou prêter des documents venant s'ajouter à son imposante documentation personnelle. Il nous présente donc un panorama de la Maurienne en la resituant par rapport à Lyon dont il fait le point de départ d'un périple que nous suivons avec lui. chaque diapositive accompagnée d'un commentaire ayant trait à tous les domaines pour lui objets de curiosité : archéologie, histoire, costume, flore et faune, art, peinture jusqu'à son amour des grands espaces montagnards.

Après une bonne heure et demie de conférence devant son auditoire captivé il remercie l'assistance d'avoir bien voulu l'entendre aussi longuement. Le président espère que chacun a pu apprécier la qualité des documents et des commentaires dont il ne doute pas qu'il aurait pu souvent conduire à des développements plus longs, compte tenu de la passion qui anime notre conférencier.

Le Président informe qu'une réunion du CA aura lieu au local, salle du CCAS à 17 H 30 ce 11 mars. Il informe aussi de la préparation par Jean-Marc DUFRENEY d'une conférence qu'il nous présentera au mois de juin prochain sur la « commune de St Jean de Maurienne avant la Révolution.

J Salle

Mardi 11 mars 2003

Réunion du C.A

Confection matériel pour manifestations généalogiques :

Il faut prévoir dans l'immédiat la réalisation pour notre représentation à l'assemblée générale de la FFG à Limoges (87) des 9 au 11 mai prochains :

- d'une part la confection d'une banderole présentant le logo et le nom de l'association.

- et d'autre part un panneau présentant Maurienne Généalogie et ses activités permanentes. Il appartient à chacun de réfléchir à la nécessité de changer ou non notre logo actuel d'ici la prochaine réunion du CA ; ce panneau et cette banderole ont vocation à servir aussi, lors des futures manifestations que nous organiserons ou

auxquelles nous seront amenés à participer.

IL faut aussi en fonction des devis présentés pour la confection de panneau, au format, à priori de 70x100 cm, en prévoir les thèmes ; une réflexion s'engage alors et un certain nombre de panneaux sont prévus sur les thèmes suivants :

- Présentation de l'association (prévu ci-dessus pour Limoges) qui devrait comporter une carte de la Maurienne.
- Le décret de Villers-Cotterêts.
- Parcours du généalogiste : sources, travaux collectifs,
- Histoire locale (Jean-Marc est preneur).
- Arbres (descendants, ascendants,...).
- Industrie, artisanat local, hommes célèbres.
- Les gabelles, le tabellion.
- Le cadastre et la mappe Sarde.
- Paléographie : les époques, textes originaux et traductions.
- Histoire de la Maurienne : dates clefs depuis 1536. Etc ...

Certains panneaux pourront être dédoublés selon l'importance accordée aux divers sujets traités. Pour une bonne conservation de ces panneaux il faut prévoir un support rigide et plastifié (carton épais ou plastique selon le coût et nos possibilités financières).

Un dépliant de présentation de MG, en trois volets (recto ou recto-verso), et en couleur (3000 exemplaires) est envisagé. Bien sûr le coût devra en être étudié. Le projet de maquette présenté sera mis au point et arrêté lors de notre prochaine réunion fixée au mardi 18 mars à 17 H 30 au local.

Le point sur nos différentes activités :

Les travaux entrepris sur le tabellion et la mappe sarde se poursuivent Bernadette assurant toujours la mise à jour du calendrier pour le tabellion en plus de sa participation active à ce travail. On peut constater que, depuis le début de cette activité, de plus en plus de membres de l'association apportent une collaboration assidue à l'association, signe d'une belle vitalité de MG même s'il reste souhaitable de trouver de nouvelles personnes, devant l'ampleur de la tâche à poursuivre.

Serge emmènera trois personnes avec lui à la séance de formation organisée à Lyon par le CDIP pour la pratique de Généalogie MX ce samedi 15 mars sur la journée.

Jean-Marc consacrera la séance mensuelle du lundi 7 avril prochain à la présentation des archives départementales, communales et diocésaines.

Le lundi 5 mai 2003 à l'occasion de notre réunion mensuelle Monsieur Michel GALLIOZ nous fera un exposé sur l'église du Thyl (commune rattachée à St Michel de Maurienne).

Pour la réunion du lundi 2 juin c'est Jean-Marc qui nous parlera de la Vie à Saint Jean de Maurienne avant la révolution française.

Permanences au local :

Jean-Marc gère au mieux la participation des personnes intéressées aux différentes permanences que nous tenons les mercredis prévus à cet effet et pour lesquelles il est rappelé la nécessité de **s'inscrire à l'avance** auprès de lui afin de permettre une bonne tenue de ces séances qui remportent un succès qui ne se dément pas. L'affluence est soutenue sauf une où il n'y avait que quatre personnes. Une séance avec 15 personnes a été moins productive car compte tenu de la taille du local et du matériel à disposition il est indispensable de ne pas dépasser le chiffre de 7 à 8 présents à une permanence. Bien sûr la permanence du dernier mercredi du mois n'est pas concernée par ce qui précède et reste ouverte à tous sans thème fixé.

Questions diverses :

Une demande de nos CD de l'état civil des communes de la Maurienne nous a été réitérée par le président de CGSPRP (les savoyards de Paris membres du CEGRA), association dont certains membres sont à titre personnel membres de MG. Il ne semble pas opportun pour le CA de changer notre politique en la matière : il appartient aux membres de CGSPRP qui sont membres de MG de s'adresser eux-mêmes à notre président pour obtenir aux conditions de tous les adhérents de MG les CD dont ils souhaitent la consultation.

Nos prochaines réunions

- Mercredi 01/04 à 17 h Informatique (généatique): préférence et paramétrage masque de saisie. (inscription)
- Lundi 07/04 à 20 h 30 Salle polyvalente Généalogie: les archives comment s'y retrouver. (ouvert à tous)
- Mercredi 16/04 à 17 h Les archives. En groupe (inscription)
- Mercredi 23/04 à 17 h informatique saisie dépeillement (inscription)
- Mercredi 30/04 à partir de 17 h permanence
- **Lundi 05/05 à 20 h 30 Salle polyvalente HISTOIRE: construction de l'église du Thyl 1860 (par Michel GAL-LIOZ)**
- Mercredi 07/05 à 17 h Généatique: Dictionnaire des données et incohérences (inscription)
- Mercredi 21/05 à 17 h Les archives en groupe (inscription)
- Mercredi 27/05 à 17 h permanence.
- **Lundi ou mardi 2 ou 3 juin 20 h 30 salle polyvalente: HISTOIRE : Vivre à St Jean avant la Révolution (Jean. Marc DUFRENEY)**

ENTRAIDE

Nous vous rappelons que vous pouvez soit répondre vous-même au demandeur (ce qui est souhaitable) soit faire transiter votre réponse par Maurienne Généalogie

N° 2095 Marcel SIMON 10, rue de la Vanoise
73500 MODANE

Cherche des renseignements sur la famille ROVASIO

N° 2096 Maurienne Généalogie 10 rue du Bourneau
73300 VILLARGONDRAN

Existe-t-il en Maurienne un village ou lieu-dit « VALOIR » différent de l'actuel VALLOIRE.

N° 2097 Maurienne Généalogie 10 rue du Bourneau
73300 VILLARGONDRAN

Recherche renseignements sur Marguerite LAURENT XAVIER né en 1853 et mariée aux environs de 1876 à Claude Théophile BIGUET

N° 2098 Marcel SAUNIER 5, Rond Point du Daguet
02600 VILLERS COTTERETS

- Recherche ascendance ° de CLUNY Catherin † 27.01.1738 à St Sorlin d'Arves X 29.07.1707 avec Coche Marguerite, recherche ° + de cette dernière.

- Recherche ° + ascendance de EMIN Pierre de St Colomban X 30.06.1772 à St Etienne de Cuines avec Catherine VIARD ° 14.11.1751, recherche son décès et son ascendance.

QUI FAIT QUOI ?

Pour compléter le supplément au n° 59 Octobre 2002

- **GARBOLINO Jean:** renseignements sur demande
St Alban des Villard

Naissance 1602 à 1902

Mariages 1602 à 1902

Décès 1602 à 1902

C'EST VOUS QUI LE DITES

De M Daniel DUTILLOY

A Propos d'un ancêtre Antoine SAVOYE

qui avait émigré en Lorraine où il s'était marié le 23 Février 1707 à Vandeville (M et M) à l'âge de 27 ans, et où vécurent ses descendants.

« J'ai été beaucoup aidé par Mme SANSON, Messieurs André GRANGE pour les naissances, et Jacky MARTIN pour les mariages, ainsi que par M Francis TRACQ qui m'avait fourni la liste de tous les SAVOYE absents de Valloire en 1726. Je suis très reconnaissant à toutes ces personnes de leur dévouement et de leur amabilité, compliment que je souhaite également vous adresser.

Si je peux aider un membre de Maurienne Généalogie aux Archives de l'Oise des Yvelines de L'Essone ou du Val de Marne, je suis prêt à y consacrer un peu de temps en échange. »

Opposition d'une partie de la population de Bessans à la nomination du secrétaire de la communauté

En 1791, de nombreux Bessanais s'opposent à la nomination de FODERE au poste de secrétaire de la communauté, préférant celle de Gaspard JACOMIN, notaire à SAINT JEAN DE MAURIENNE, fils de Jean-Antoine, procureur général de la dite communauté.

La lettre de Jean-Baptiste BONIFACE s'adresse à l'intendant général de la paroisse de BESSANS. Jean-Baptiste BONIFACE dénonce la conduite scandaleuse du dit FODERE qu'il oppose à la probité de Gaspard JACOMIN, homme d'honneur, que le général de la paroisse souhaiterait avoir pour secrétaire.

Monseigneur,

Jean-Baptiste Boniface supplie humblement, au nom de cent cinquante personnes; ou plus si nécessaire, s'opposant à la nomination du conseil en faveur du sieur Fodéré comme substi-

tut secrétaire de monsieur Rivet, ayant pour raison que son oncle (Fodéré), châtelain de Bessans décédé, alors secrétaire de la dite communauté (en raison) de sa grande impopularité s'est fait tuer, et que le fils du dit châtelain, par sa mauvaise vie, domestique au château de Saint-Sinfbrien, a pris la tête d'une bande pour voler. Il a été arrêté par la maréchaussée, ainsi que « le dit Fodéré » condamné à être le plus coupable. On peut prouver, le cas échéant, que le père du « dit Fodéré » que le conseil a nommé, a toujours été contredit dans la paroisse. Il s'est approprié des biens communs du chef-lieu appelés « la place du pont » et devant la chapelle Saint-Claude, toute proche de la paroisse. Il a même eu des procès contre la communauté qui n'ont pas cessé après sa mort ; actuellement encore, si impopulaires que (le dit Fodéré) a été obligé de s'absenter de Bessans; pour plusieurs années, par crainte d'occasionner quelque tumulte.

C'est ce que la paroisse craint en ayant celui-ci comme secrétaire; elle appréhende que le pire advienne attendu qu'on le voit fréquenter souvent les cabarets et les jeux, et qu'enfin son caractère ne convient pas au général de la paroisse.

A contrario, le sieur, Jacomin père (Jean-Antoine) a toujours été porté aux intérêts de la communauté, et a déjà passé deux fois dans le conseil; étant présentement procureur général de la dite communauté depuis plusieurs années, ayant servi la dite communauté en homme d'honneur et de probité contentant la paroisse en toutes circonstances.

Le sieur Jacomin « fils » (Gaspard) est un homme qui se tient en homme d'honneur; il ne fréquente pas les cabarets et les jeux, ni aucune mauvaise compagnie. ce que le conseil ne pourra contredire; ce qui fait que le général de la paroisse souhaiterait l'avoir pour secrétaire.

Si le conseil a fait nommer le sieur Fodéré, c'est qu'il a le soutien de presque tous ses parents qui veulent l'avoir pour défendre leur cabale ; lui et son oncle qui est sorti l'année dernière du conseil.

Pour le remplacer (l'oncle) et la mener à bout (la cabale) ils ont nommé l'autre oncle (frère du précédent) qui a bien voulu être volontaire pour soutenir la nomination de son neveu (le « dit Fodéré »).

Le conseil l'a nommé pour mener à bout cette cabale et pour maintenir le trouble dans la paroisse comme avant.

Si les frères ou le « dit Fodéré » ont mendié quelques voix à ce sujet, ils ont fait signer les enfants de sa famille et des femmes dont le mari est à Turin.

De plus, les membres du conseil sont souvent au cabaret. Au lieu d'être exemplaires, ils fréquentent les cabarets à presque toutes les fêtes et les dimanches, contrairement aux prescriptions des sages règlements, au point qu'il en résulte un grand scandale dans la paroisse, et une perte de biens, et des maux qui occasionnent des émeutes et du tumulte dont se plaignent un grand nombre de pères de famille.

Ce qui fait que le syndic est au cabaret avec le frère et la sœur des dits... et, la dite... , fait cabaret à part avec son mari.

Il y a eu, la nuit, des vols de denrées au moment de la récolte en campagne, dont plusieurs se plaignent, de plus. on a tué, le premier de l'a, un homme, à onze heures du soir alors que plusieurs membres du conseil étaient au cabaret à la même heure. Ce qui fait que le conseil n'engage aucune démarche pour empêcher le tumulte, et comme c'est une affaire dont dépend essentiellement le bonheur ou le malheur d'une paroisse, et comme notre seigneur intendant général ne veut que la paix et la tranquillité des paroisses, l'effet de sa bonté paternelle et ordinaire voudra selon ce qui lui plaira, accéder à notre demande pour le général de la paroisse.

Il nous reste monseigneur, à nous jeter aux pieds de l'Etre suprême pour le prier pour la conservation de sa chère personne, étant monseigneur, avec le respect le plus distingué avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Jean-Baptiste Boniface

Document provenant des Archives départementales de Savoie à CHAMBERY transmis par Bernard JACOMIN.

Extrait du quotidien de Seyne les Alpes De la généalogie à la découverte de l'histoire

par Mme Gisèle Roche-Galopini

« Cette soirée était animée par Gisèle Roche-Galopini, venue depuis Saint Etienne les Orgues pour parler d'une de ses passions, la généalogie, qu'elle juge inséparable de l'histoire, n'en était pas moins passionnante. Dans un premier temps, la généalogiste présentait les bases de cette activité les recherches, que l'on peut débiter avec un simple carnet de famille avant de s'intéresser aux registres d'état civil dans les mairies, puis aux archives départementales et le cas échéant nationales, au cadastre, aux tables de recensement, aux registres des notaires (contrats de mariages, testaments, inventaires de biens), aux délibérations municipales, aux archives judiciaires... »

S'intéresser aux personnages

Pour ces recherches, qui permettent de remonter assez facilement jusqu'à la Révolution, on peut également adhérer à un cercle de généalogie, se procurer des outils tels des logiciels spécialisés ou des albums comme le Livre d'Or de la Famille ou encore surfer sur Internet.

S'appuyant ensuite sur son expérience personnelle, Gisèle Roche Galopini faisait le lien entre généalogie et histoire, jugeant la simple recherche de noms et de dates insuffisante et rapidement ennuyeuse : il est en effet beaucoup plus excitant de situer les personnages dans leur contexte et dans leur époque, notamment quand ceux-ci sortent de l'ordinaire et ont marqué leur temps.

Elle encourageait enfin les personnes intéressées à entamer des recherches : en avançant dans l'âge, on regrette souvent de ne pas avoir suffisamment conservé de souvenirs et de témoignages de nos aînés, ne serait-ce que pour léguer cette histoire à nos descendants.

En outre, exemple à l'appui, elle expliquait que même en partant de pas grand chose on peut assez facilement parvenir à des résultats »